

ventes internationales (DISC) et les propositions de dégrèvements fiscaux sur les investissements, qu'ils interprètent comme une forme de discrimination envers les fournisseurs étrangers.

Le Comité a examiné la situation monétaire internationale. Les ministres japonais ont expliqué que le Gouvernement japonais a récemment adopté un taux d'échange flottant. Les ministres canadiens ont fait remarquer que le Canada avait déjà institué un taux d'échange flottant et que la valeur du dollar canadien s'était considérablement accrue. Le Comité est convenu que, comme la stabilité et la viabilité de la situation monétaire sont des conditions essentielles à l'expansion soutenue du commerce mondial, les deux pays doivent continuer de se consulter étroitement et, au sein d'une structure multilatérale, de coopérer pleinement aux efforts internationaux visant à résoudre la situation actuelle le plus tôt possible.

LE COMMERCE

Le Comité a noté avec satisfaction que les deux pays ont appliqué les réductions tarifaires du *Kennedy Round* avant les délais fixés. Le Comité a mentionné l'importance de renforcer le système multilatéral du commerce mondial. Les ministres ont fait valoir que l'objectif qu'il faudrait se fixer serait d'entreprendre de nouvelles négociations sur la libéralisation des échanges dès que ce sera possible.

Le Comité a noté que les deux pays améliorent et accroissent continuellement leurs programmes d'aide. Il a été convenu que le Canada et le Japon doivent coordonner leurs programmes d'aide respectifs dans la mesure du possible.

Les échanges commerciaux entre le Japon et le Canada ont poursuivi leur essor pour atteindre, de part et d'autre, le chiffre total de 1,38 milliard de dollars canadiens, et tout permet d'espérer une expansion suivie de ce commerce. Les ministres canadiens ont souligné la nécessité de diversifier davantage les exportations canadiennes vers le Japon, et d'accroître, en particulier, les exportations de produits transformés et d'articles fabriqués tout en continuant de développer les exportations traditionnelles canadiennes de denrées alimentaires et de matières brutes. Les ministres japonais ont fait observer qu'à la suite d'une libéralisation progressive des importations, le nombre des articles qui demeurent assujettis à des quotas serait réduit de 60 à 40 à la fin de septembre, et qu'on étudie présentement la possibilité de libéraliser encore un certain nombre d'articles au cours des six premiers mois de 1972. Les ministres canadiens ont fait bon accueil à de telles possibilités et ont encouragé le Japon à poursuivre la libéralisation des restrictions à l'importation et des autres barrières commerciales qui demeurent, en particulier là où elles visent les exportations canadiennes. Le Comité a exprimé sa satisfaction de l'entente réalisée au cours des récentes discussions bilatérales annuelles sur les restrictions dont l'exportation de certains produits japonais vers le

Canada était frappée. Les ministres canadiens ont souligné l'importance d'une collaboration suivie de la part du Japon en vue de la commercialisation ordonnée des exportations japonaises vers le Canada, et afin d'éviter toute diversion des produits commerciaux destinés à d'autres marchés. De leur côté, les ministres japonais ont fait remarquer que les restrictions des exportations ne doivent être, de toute façon, que des mesures temporaires qu'il faudrait supprimer le plus tôt possible. Le Comité est convenu que des mesures *anti-dumping* doivent être prises conformément au Code international de l'*anti-dumping*.

MISSIONS ÉCONOMIQUES

Une mission économique japonaise dirigée par M. Chujiro Fujino a visité le Canada en juin de cette année. Une mission commerciale canadienne de haut échelon visitera le Japon au début de l'an prochain.

Les ministres ont exploré les intérêts communs des deux pays dans le domaine agricole et, notamment, les possibilités d'une nouvelle expansion des échanges de produits agricoles, y compris la graine de colza et d'autres produits d'intérêt pour le Canada. Ils ont également discuté de la possibilité d'arrangements d'approvisionnement à plus long terme. Ils se sont réjouis de l'essor de la coopération technique dans ce domaine et sont convenus qu'il serait souhaitable que les responsables canadiens et japonais des règlements en matière de protection contre les insectes et les maladies, et en matière de santé visant les produits agricoles, se réunissent périodiquement pour discuter des problèmes qu'entraînent les règlements de chaque pays.

Le Comité est convenu que l'échange de renseignements sur les politiques à l'égard des investissements étrangers serait précieux. Il a accueilli avec joie la hausse que marquent les investissements de capitaux de part et d'autre du Pacifique et les ministres canadiens ont pris note des récents progrès japonais en ce qui concerne la libéralisation du mouvement des investissements vers le Japon. Les ministres canadiens ont mentionné que les investissements étrangers au Canada font présentement l'objet d'une étude de politique.

Les ministres japonais seront heureux d'accueillir une délégation canadienne au Japon cet automne pour discuter des moyens d'intensifier la coopération scientifique et technologique entre les deux pays. Les membres du Comité ont échangé des renseignements sur des questions relatives à l'environnement et sont convenus de rester en contact en vue de la prochaine Conférence de Stockholm.

RESSOURCES ET ÉNERGIE

Le Comité a décidé de créer un Sous-comité chargé d'étudier les questions des ressources et de l'énergie. Il sera composé de hauts fonctionnaires dont la tâche sera de faire l'examen permanent des progrès accomplis dans ces domaines. Le Comité a pris note